

# Château-Garnier, demain !



Décembre 2007

## Le mot de la rédaction

L'équipe de rédaction vous présente la dernière gazette de ce mandat.

Nous espérons que vous avez trouvé dans tous les numéros précédents les principales informations que vous attendiez. Nous avons

fait de notre mieux pour vous présenter un document le plus complet possible. Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour 2008 et vous souhaitons une bonne santé .

Nous espérons avoir

le plaisir de lever notre verre en votre compagnie à l'occasion du rendez-vous que nous vous donnons pour la réception des vœux 2008 de la Municipalité le samedi 5 Janvier à la Salle des Fêtes à 15 h 30.

N° 14

### Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction	1
L'état Civil Le calendrier des fêtes	2
La Foire de la St Maurice	3
Les Illuminations Les élections municipales	4
Les bâtiments Le Point santé	5
Le cimetière La voirie La mini déchetterie	6
L'assainissement d'Envaux	7
Le syndicat mixte du Clain sud	8-9
Les conseils municipaux	10-13
La Communauté de Communes	14
Les économies d'énergie	15
La page sociale	16-17
Les associations	18-23
La page nostalgie	24
La page voyage	25
La page gourmande	26
Histoire et souvenir	27-28

## Les Illuminations

Les habitants de Château-Garnier décorent bénévolement notre bourg. Déplacez-vous pour regarder leur travail ! Merci à eux ! Ci-dessous 2 exemples de décoration à la cité et sur le pont, il y en a d'autres à découvrir : la crèche de la Roche...



# L'Etat Civil



## DECES

- BOUCHET Marcelle veuve GAUTRON, le 13 août (\*)
- PASQUET Germaine veuve MOINEAU, le 7 septembre
- PENOT Martine épouse LE-CUYER, le 7 septembre
- THEBAULT Lucienne, le 13 septembre
- THIBAUT Jeannine épouse PATRY, le 19 septembre

- CLARK Allan, 19 septembre
- LEVEQUE Jean, le 28 septembre (\*)
- ROUSSEAU Marie épouse BE-NAITEAU, le 10 octobre
- PERROT Robert, le 2 décembre (\*)



## NAISSANCES

- LUCQUIAUD Emilie : 25 juin
- PALLUAUD Emma : 6 juillet
- RODRIGUEZ Mario : 31 août

## MARIAGES

- NOIRAUT Alain et DELAGE Emmanuelle : 4 août
- MALIER Patrick et THILLARD Virginie : 11 août



# Le Calendrier des Fêtes

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<i>Samedi 5</i> Vœux municipalité à 15h30	<i>Dimanche 3</i> Comptage Chevreuils ACCA+ Pot au feu	<i>Dimanche 2</i> Loto La Pêche /Comité des Fêtes	<i>Vendredi 4/Samedi 5</i> Théâtre 9h00 – 12 h00	<i>Dimanche 4</i> Banquet de L'ACCA ?	<i>Samedi 7</i> Fête de la musique ? Tournoi sixte nocturne
<i>Samedi 12</i> Belote Plan d'eau à 20 h	<i>Dimanche 10</i> AGO Jumelage à 10h + Loto à 15h	<i>Samedi 8</i> Carnaval Ecole + concert	<i>Samedi 12</i> Elect. Miss Pays Gencéen		<i>Dimanche 15</i> 12 <sup>ème</sup> Castelnarriose vélo & marche
<i>Dimanche 13</i> AGO Foyer des Jeunes ?	<i>vendredi 22 ou Samedi 23</i> à 14h Belote Aînés Ruraux	<i>Samedi 29/Dimanche 30</i> Théâtre	<i>Samedi 19</i> Repas Aînés Ruraux ?		<i>samedi 21</i> Folklore
<i>Samedi 19</i> AGO Cyclos	<i>Dimanche 24</i> AGO Plan d'eau à 10h + banquet	<i>Samedi 29</i> Ouverture de la pêche Plan d'eau	<i>Dimanche 27</i> Randonnées Gencéennes 9h00 – 12 h00		<i>Samedi 28</i> Fête des Ecoles

## La foire de la Saint-Maurice

La 12<sup>ème</sup> Edition de notre FOIRE DE LA ST MAURICE a eu lieu le Dimanche 23 Septembre 2007 sous un soleil radieux qui a contribué à la réussite de cette manifestation.

Les 93 exposants provenant du LIMOUSIN, du MIDI-PYRENEES, des PAYS DE LOIRE, du CENTRE et surtout du POITOU-CHARENTES ont présenté leur savoir-faire, tant pour les produits artisanaux que les œuvres artistiques, à la foule des visiteurs qui a envahi le Bourg dès 9 h du matin. Parmi les exposants, les technologies d'avenir étaient présentes à travers les énergies renouvelables qui ont suscité de nombreuses questions de la part de spectateurs très intéressés.

Les Baudets du Poitou et la Banda

de SMARVES ont apporté une animation appréciée de tous et « certifiée conforme » par les Gardes Champêtres du NOCTILUS THEATRE. Le déjeuner sous chapiteau a connu une fréquentation un peu en retrait par rapport aux années précédentes, mais le menu présenté a réjoui les convives tout comme le dessert issu du concours de gâteaux. Merci aux généreux donateurs qui se sont lancés dans la fabrication ou ont fait fabriquer ces excellentes pâtisseries.

La foule qui s'est pressée toute la journée le long des stands et les impressions recueillies, peuvent nous faire dire que cette 12<sup>ème</sup> Edition de la Foire de la ST MAURICE a été un succès digne des années précédentes.

Que tous les acteurs de cette réus-

site veuillent bien trouver, à travers ces quelques lignes, les plus vifs remerciements du COMITE DES FETES et de la MUNICIPALITE, avec une mention spéciale pour tous les bénévoles.

Afin d'assurer l'avenir de notre FOIRE, il est indispensable de réfléchir sur son évolution. Pour cela nous serions heureux de recevoir du renfort sur le plan des idées, des sujets à développer, des expositions, des animations, etc.....

Dans cette attente, le COMITE DES FETES vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2008.



## Monchandy

Le 27 juillet 2007, dans le cadre des « BALLADES NOCTURNES DES OFFICES DU TOURISME DU PAYS CIVRAISIEN » il a été organisé au château de MONCHANDY, une soirée intitulée « LA VIE DE CHATEAU ».

Au cours de celle-ci, LA MARCHOISE a présenté le spectacle « CONTES ET LEGENDES » devant plus de 100 personnes qui

ont beaucoup apprécié l'humour de nos amis Pierre CHEVRIER et Josette RENAUD.

En prélude de cette soirée, M et Mme SAURY en collaboration avec le Comité des Fêtes et la municipalité ont organisé un buffet auquel étaient conviés les présidents d'associations, les conseillers et les employés communaux. Cette soirée a été fort agréable et nous

remercions très sincèrement nos hôtes.



## Les Illuminations

Nous avons eu l'occasion cette année encore d'apprécier les maisons et jardins illuminés pour ces fêtes de fin d'année. Ceci attire quelques visiteurs. Soyez à nouveau remerciés pour votre contribution. La municipalité a fait l'investissement de quelques nouveaux décors et notamment pour la rue Maisonnay suite à l'enfouissement de réseaux, coût : 781€

Les motifs qui décoraient cette rue habituellement ont été repartis dans d'autres secteurs.

Comme à l'accoutumée, le jury

formé des gagnants du concours illuminations 2006 fera son évaluation la semaine entre Noël et le jour de l'an, les résultats seront donnés lors des vœux de la municipalité le 5 janvier à 15 h 30.



## Les Elections Municipales

Le conseil des ministres a décidé les dates des prochaines élections municipales :

- Dimanche 9 mars
- Dimanche 16 mars

Aux mêmes dates auront lieu éga-

lement les élections cantonales. Pour un meilleur accès aux personnes handicapées, le bureau de vote se tiendra Salle Semailles au Vent.



## Le Fleurissement

Dans le bulletin municipal de juin 2007, quelques idées d'aménagement avaient été pensées. Chacun a pu constater que ces réalisations restent à faire, notamment aux pompes de relevage du bas bourg. Nos employés ayant été occupés par différents travaux très urgents (logement, maison médicale, mini déchetterie, etc.).

Toutes ces idées, ne tombent pas pour autant dans l'oubli.



# Les Bâtiments

Durant le semestre écoulé :

- des tuiles ont été achetées par la commune (827,30€ TTC) pour la toiture des vestiaires du stade. L'USC se chargera de la pose.
- des diagnostics des performances énergétiques ont été effectués pour les 8 logements loués (640€ TTC).
- la couverture et l'isolation d'u-

ne partie du bâtiment du logement situé Rue de la Poste, occupé par Mme DECLERCQ ont été effectuées (12 297€ TTC).

- sur demande de la commission de sécurité, la mise aux normes de l'installation électrique a été effectuée et une alarme a été installée à l'église (642,96€ TTC).

- la terrasse du restaurant la Papill'Hôte a été restaurée et aménagée par la mise en place de grilles en fer forgé. Ces travaux ont été accomplis par les employés communaux.
- les abords du Point Santé ont également été réalisés par le personnel communal.



## La Maison Médicale : Le Point Santé

Malgré beaucoup de difficultés (la politique actuelle est au regroupement des services médicaux dans les cantons et non dans les communes) et avec beaucoup de patience, d'énergie et d'entêtement peut être, nous y sommes arrivés !

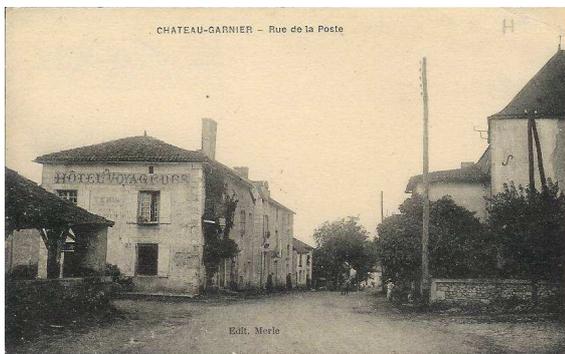
Ce Point Santé regroupe :

-Un cabinet principal pour Mme GUILLARD SIEPER kinésithérapeute

-Un cabinet secondaire pour quatre infirmières dont le cabinet principal est à Usson

-Un cabinet secondaire également pour les médecins .

Les médecins intervenants dans la commune qui souhaitent venir consulter à Château Garnier seront les bienvenus, comme nous l'avons indiqué dans le courrier qui leur a été adressé .Le Dr Le-long-Hébras et le Dr Faure nous ont déjà confirmé leur présence dès début janvier.



## Le cimetière et le Columbarium

La réalisation d'un espace funéraire a été attribué aux Ets MOREAU.

Il comporte un columbarium de 11 cases, une stèle du souvenir, la réalisation d'un ossuaire et la réfection du caveau communal.

Le columbarium est érigé dans l'entrée ouest, côté église). Il permettra de recevoir les urnes contenant les cendres des défunts incinérés. Cet espace de recueillement est complété par un banc et une

stèle du souvenir. D'autre part un ossuaire permettra de recueillir les ossements provenant de la relève des tombes reconnues abandonnées. Enfin un caveau provisoire a été rénové pour permettre d'accueillir temporairement nos défunts en attente de leur caveau

définitif.

Le montant total des travaux s'élève à 14 591 € TTC.

Ceux-ci ont été terminés en décembre.



Le columbarium en cours de réalisation.

## La voirie

### Voirie communale

Le devis de l'entreprise Iribarren d'un montant de 8733,36€ a été accepté pour la réfection d'une portion de la route de Chapelle Bâton (de Pouillac au carrefour route de Joussé/St romain)

### Voirie rurale

Une demande de DGE est en cours pour la réfection de chemins ruraux. Le montant total des travaux s'élève à 81341,40€ H.T.,

30% de subvention pourraient être accordés sur la base de 75971.40€.

Il s'agit des chemins de la clinique, du Breuil à la Chaufferie, Chez Jean de Lavault, Couture, Chez Pibouille à la route du Brizard et Envaux.

### Signalisation

Un investissement de 3531,74€ a été réalisé dans l'achat de panneaux de signalisation. En effet, l'évolution de la législation impose le renouvellement de certains pan-

neaux hors normes. De plus des panneaux entrée et fin d'agglomération, Rte de St Martin, Bernay, Chapelle Bâton seront posés.

### Bordures

La 3<sup>ème</sup> tranche de bordures a été réalisée au cours de ce 2<sup>ème</sup> semestre (Rte de chez Linet à chez B. Martin). Le devis Iribarren est accepté pour le prolongement des bordures au lotissement route de Bernay pour un coût 1611,61€.

## La mini-déchetterie

Comme nous l'avons indiqué dans la lettre municipale n°5 de novembre 2007, une mini déchetterie a été ouverte le 1<sup>er</sup> décembre, zone artisanale, route de Gençay (chemin plan d'eau).

Elle a été construite par la communauté de communes avec l'aide des employés communaux. Une signalisation l'indique et toutes les instructions sont données afin de

répartir les déchets dans les cases correspondantes. Soyons vigilants pour que ce service de proximité réponde au maximum aux attentes de chacun.!

**Nous rappelons que l'accès est libre dans un premier temps, mais sera réglementé en cas de non-respect des consignes.**



# L'assainissement d'Envaux

Dans le cadre de la loi sur l'Eau, nous avons confié à la SESAER l'étude de zonage pour l'assainissement collectif et individuel dans notre commune.

Le résultat de cette étude a mis en évidence l'obligation d'équiper le village d'ENVAUX d'un assainissement collectif. Celui-ci sera composé d'un réseau séparatif associé à un ouvrage de traitement des eaux usées avec rejet dans le CLAIN.

La SESAER avait établi un dossier complet en 2006 pour lequel les travaux nécessaires aux branchements de 15 habitations représentant 60 habitants et en prévoyant des raccordements ultérieurs (nouvelles constructions, village de Chez BOIS... Etc) se montaient à environ 218780 € HT, 108397 € pour le réseau et 110423 € pour la station d'épuration.

Afin de réaliser ces travaux, la commune avait sollicité des subventions auprès de :

- Agence de l'Eau (15% pour le réseau et 35% pour la station)
- Conseil Régional : à définir
- Conseil Général : (50% pour le réseau et 30% pour la station).

Or, fin du 1<sup>er</sup> semestre 2007, l'Agence de l'Eau LOIRE-BRETAGNE Délégation POITOU-LIMOUSIN, nous adressait une lettre par laquelle elle nous annonçait son refus de subventionner les travaux prévus au motif que notre station est trop petite car de capacité inférieure à 100 EH (équivalent habitant) et qu'il en est de même pour le réseau d'assainissement associé.

Le Conseil régional s'est également désisté, par contre, le Conseil Général nous informait, quelques jours après, de sa décision de subventionner les travaux prévus à plus de 47% pour le réseau et à plus de 23% pour la station de traitement des eaux usées.

Devant cette nouvelle situation il

a été décidé de poursuivre notre action et en accord avec la SESAER, de lancer un appel à concurrence par voie de presse pour le réseau d'une part et la station d'autre part.

L'ouverture des plis ayant eu lieu le mardi 4 décembre 2008 et le mardi 18/12, a donné les résultats suivants :

-Attribution des travaux de réseau de collecte à l'entreprise BONNEFOY-PALMIER pour un montant de 69970 € HT

-Attribution des travaux de la station d'épuration au SIMER pour un montant de 54625 € HT.

Le coût total des travaux s'élève donc à 142035 €.

Après déduction des subventions du Conseil Général, le montant restant à la charge de la Commune s'élève à 83439.90 € HT soit 5562.66 € par branchement.

Un emprunt sera effectué (70000 € environ) pour compléter l'autofinancement de la commune.

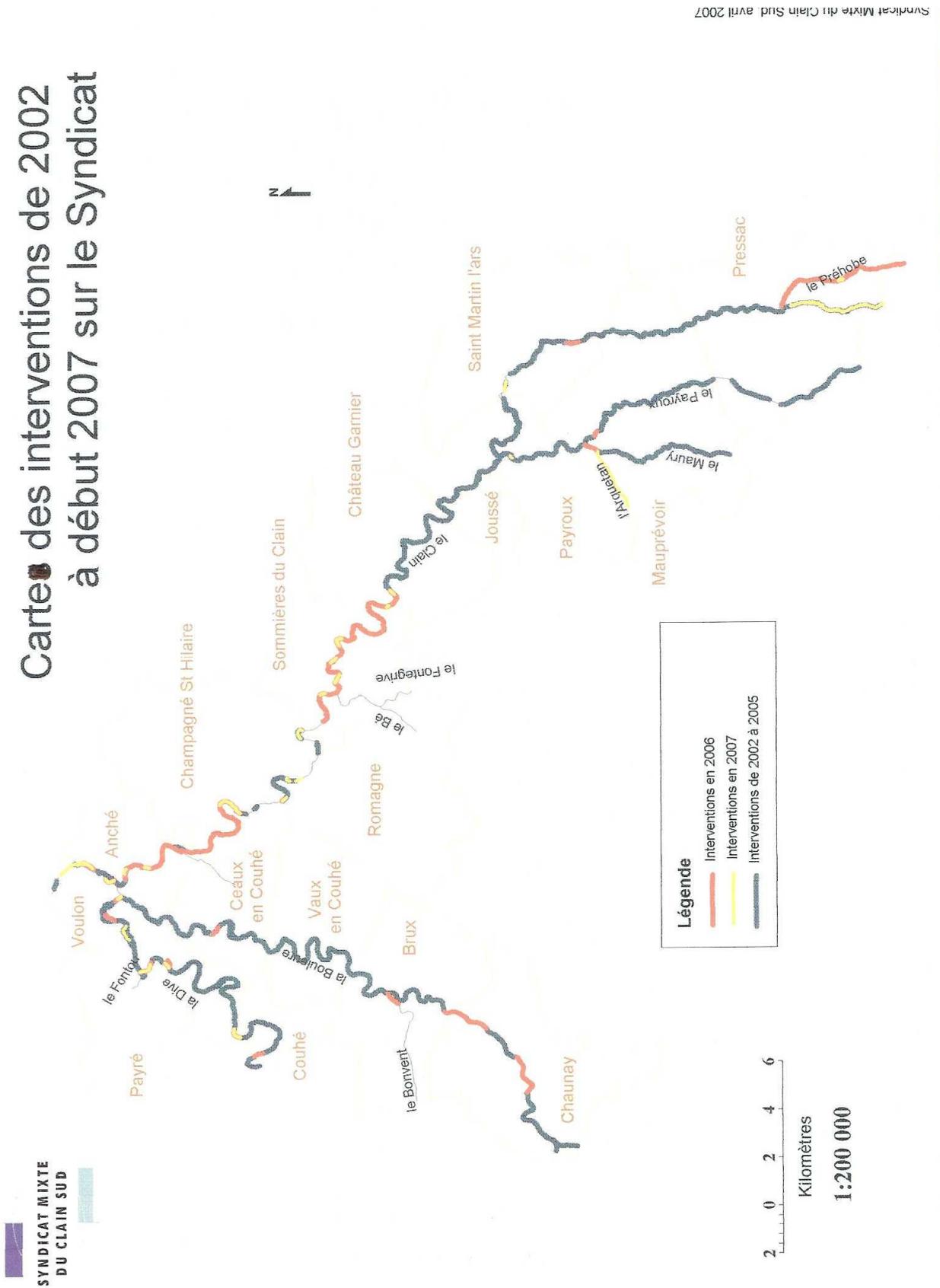
## TABLEAU RECAPITULATIF

		RESEAU DE COLLECTE	STATION D'EPURATION	TOTAL RESEAU + STATION
DEPENSES	MONTANT DES TRAVAUX	69970	54625	124595
	HONORAIRES ETUDES	9953	7487	17440
	TOTAL	79923	62112	142035
SUBVENTIONS	POURCENTAGE	50%	30%	
CONSEIL GENERAL	MONTANT	39961.50	18633.60	58595.10
	MONTANT RESTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE	39961.50	43478.40	83439.90

# Le Syndicat Mixte du Clain Sud

Carte des interventions de 2002 à 2007 sur le syndicat

## Carte des interventions de 2002 à début 2007 sur le Syndicat



# Le Syndicat Mixte du Clain Sud

Avant d'examiner l'activité du Syndicat Mixte du Clain Sud au cours du 2ème semestre 2007, nous voudrions rappeler que celui-ci a fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien du Clain et de ses affluents en amont de Vivonne par l'arrêté préfectoral N°2004/DDAF/SFEE/129 du 18 mars 2004.

**Cet arrêté instituant un droit de passage sur les propriétés privées; il en découle que les propriétaires sont tenus de laisser passer, sur leurs terrains, les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs ou ouvriers ainsi que les engins mécaniques strictement nécessaires à la réalisation des travaux.**

Ces terrains habituellement bâtis ou clos de murs, ainsi que les cours et jardins attenants aux habitations sont exempts de la servitude en ce qui concerne le passage des engins.

Ce droit de passage s'exerce en suivant la rive du cours d'eau et en respectant autant que possible les arbres et plantations existantes.

## LES ACTIVITES

### 2ème SEMESTRE 2007

#### Travaux

- Restaurer l'Arquetan sur 3 km avec apport de pierres du secteur (en prévision, une journée de restauration avec une école)
- Interventions diverses (crues de mars et divers)
- Essai de câblage d'un arbre mort le long de la rive à Commenjard
- Renouvellement matériel (3 tronçonneuses, barque, ordinateur)
- Entretien des frayères, débroussaillages à Pioussay et à la Maingotière.

#### Dossiers

- Titularisation de Jérôme Faret au poste d'agent des services techniques
- Contrat Entretien et Restauration en cours (CER en nov 2007) avec intégration de la Directive Cadre Eau demandé par l'agence. Etude complémentaire obligatoire pour signer le CER
- Etude sur les arbres câblés en rivières (sur le secteur aval de Sommières, Romagne, Champagné, Anché), financement Fédération de Pêche .

#### Divers

- Relation avec le Conseil Général pour le SAGE Clain (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau à l'échelle du Clain : forme de contrat sur 5 ans visant à étudier le bassin

versant, déterminer les problématiques, définir des objectifs et donner des enveloppes financières aux acteurs de l'eau)

- Inventaire des frayères à brochets sur l'ensemble du Syndicat (inventaire permanent)
- Pêches électriques Arquetan et la Bouleure en août, et une en septembre sur le Fontou (pour connaître les résultats après les travaux de restauration avec l'école de BTS)
- Journée de formation « Restauration de cours d'eau à Payré »
- Réponse aux questions des primaires CM1-CM2 sur la Dive
- Animation dans des écoles primaires à Payré et Sommières

En cette fin d'année 2007, le Syndicat mixte Du Clain Sud vous présente ses meilleurs vœux pour 2008.

## PRESSAC - Syndicat mixte du Clain Sud

### Des rivières plus propres



Des découvertes inattendues.

Le syndicat mixte du Clain Sud a la compétence pour entretenir et restaurer les cours d'eau. Cette mission, mise en place depuis six ans permet, sur les 150 km du Clain en amont de Pressac à Voulon, de faire des découvertes assez étonnantes.

Ainsi, près du Préhobe, deux 2 CV, de la ferraille et du vieux matériel agricole ont été sortis par l'équipe du syndicat, avec l'aide d'agriculteurs voisins.

Le nettoyage permet de créer ou de restaurer des frayères à brochets/truites, d'entretenir la végétation, d'augmenter l'habitat piscicole, animer des sorties scolaires sur la thématique cours d'eau, restaurer les abreuvoirs ou encore participer à la Directive cadre sur l'Eau (D. C. E.).

Tout ce travail est réalisé grâce à la mobilisation des acteurs de terrain : propriétaires agriculteurs, élus et employés communaux.

**En conséquence, nous demandons à nos concitoyens riverains du Clain ou de ses affluents de respecter les tenues de l'arrêté préfectoral et nous les remercions par avance de leur collaboration avec l'équipe Rivière du Syndicat.**

# Les Conseils Municipaux

## REUNION DU 6 JUILLET 2007

### REMBOURSEMENT PAR L'ASSOCIATION DE GESTION DU PLAN D'EAU DES HEURES EFFECTUEES PAR Mme LACOSTE

Les heures effectuées par Mme LACOSTE au plan d'eau seront facturées au coût réel soit : 1.91€ (emploi CAE) pour les mois d'avril et mai 2007 et 13.57 € pour les mois de juin et juillet 2007.

### DUREE D'AMORTISSEMENT DE L'ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

la durée d'amortissement de l'étude de zonage d'assainissement est fixée à 5 ans.

### REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT IRRECOUVRABLE

L'admission en non-valeur d'une somme de 95.43€, représentant la somme due au titre de la redevance assainissement 2005 pour l'Auberge du Castel est refusée. La Trésorerie de Civray est invitée à se mettre en relation avec Maître CAPEL, liquidateur de l'Auberge du Castel pour recouvrer cette somme.

### DEPOT DE GARANTIE A REVERSER à Melle REIX Aurore

Déduction faite des frais de réparation (400€), il sera reversé à Melle REIX la somme de 100€

### EXPERTISE SUITE à L'INONDATION SURVENUE CHEZ Mme SERVANT.

Les propriétaires sont invités à équiper leur réseau individuel de clapet anti-retour, conformément à l'article 3 du règlement sanitaire. Le SIAEP sera sollicité pour déterminer la cause de la mise en charge du réseau public.

### CHOIX DU COLUMBARIUM

Les Ets MOREAU de ROMAGNE sont chargés de la fourniture et la pose d'un columbarium 11 cases en rose de la clarté, portes en Balmoral, avec 2 claustras à choisir, pour un coût de 8600€ TTC.

### RESTAURATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL

Des devis seront demandés pour la restauration d'un registre par an

### DEMANDE DE LA SARL LA REVERIE et de la SARL HEBRAS POUR L'ACHAT DES PARCELLES BO 445 et 265.

Monsieur HEBRAS Jacques souhaiterait acquérir la parcelle cadastrée BO 265 et une partie de la parcelle cadastrée BO 445. D'autre part, Mme MARTIN, Directrice de la Maison de retraite souhaite qu'un parking soit créé sur le reste de la parcelle BO 445 et propose de participer financièrement à cet aménagement. Le Conseil Municipal est favorable à ces demandes.

### SIGNALISATION ROUTIERE

Est décidé le remplacement des panneaux non conformes, usagés, et l'adjonction de signalisation obligatoire. Les marquages au sol pourraient être réalisés par les employés communaux.

### CARREFOUR DE « Laspierre » « Maisonneau » avec le CD36

Ce carrefour est extrêmement dangereux du fait d'un manque total de visibilité. La DAEE sera contactée, afin de trouver une solution

### RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE EN CONTRAT C.A.E

Le contrat CAE de Mme LACOSTE étant terminé, une nouvelle personne sera recrutée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 en CAE à raison de 24 heures par semaine.

### AUGMENTATION DU LOYER

## REUNION DU 31 AOUT

### POUR LE LOGEMENT OCCUPE PAR M. GOUTTE

Au 1<sup>er</sup> septembre le loyer passera de 264.01€ à 271.71€

### COUVERTURE ET ISOLATION DU LOGEMENT CADASTRE BO 98 OCCUPE PAR Mme DECLERC

Les travaux seront réalisés par la SARL VERGNAUD d'Availles Limouzine pour un montant de 11656.16 €HT

### EVACUATION DES EAUX PLUVIALES DU HAMEAU DU « BOIS DE LALEU »

Un dossier est à l'étude pour résoudre les problèmes d'inondation.

### EVACUATION DES EAUX PLUVIALES AU HAMEAU DE LASPIERRE

Une convention sera passée avec les propriétaires concernés pour le busage du fossé jusqu'à la mare appartenant à Mmes MORICHEAU. En cas d'accord, les travaux seront entièrement à la charge de la commune.

### SIGNALISATION ROUTIERE

Le devis des Ets LACROIX d'un montant de 3535.18€HT est retenu pour le remplacement des panneaux non conformes, usagés, et l'adjonction de signalisation obligatoire.

### ETUDE POUR DEPLACEMENT D'UN POTEAU TELEPHONIQUE SUR LE CR DE CHEZ LINET

le devis d'étude de FRANCE TELECOM d'un montant de 210,50€TTC est retenu.

### MAISON MEDICALE

La fin des travaux est prévue pour fin octobre 2007. Un emprunt de

# Les Conseils Municipaux

60000€ sera réalisé.

## INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

M. BACHELIER : un travail d'entretien des bâtiments du stade a été effectué par l'USC. Il demande si la commune pourrait acheter les tuiles pour recouvrir les vestiaires. Accord du Conseil Municipal. Monsieur Le Maire demande qu'une fermeture à code soit installée sur le portail du stade.

Mme LEOBET : la lézarde de l'hôtel, côté cour s'élargit

Mme MARCHAND : un passage piéton serait souhaitable à hauteur de la salle des fêtes.

Mme RIBARDIERE : trottoirs endommagés lors des travaux d'enfouissement rue Maisonnay ne sont toujours pas réparés. Essayer de grouper les courriers lors des envois.

## LOCATION DU LOGEMENT

REUNION DU 28 SEPTEMBRE

### DE LA POSTE

Ce logement sera loué à Mme Virginie BADIE à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, moyennant un loyer mensuel de 500€ Dépôt de garantie égal à 2 mois de loyer.

### LOCATION DU LOGEMENT TYPE 2 DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Ce logement sera loué à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2007 à Monsieur David PETE moyennant un loyer mensuel de 220.41€ Dépôt de garantie égal à 2 mois de loyer.

### LOCATION DU LOGEMENT SOCIAL SIS RUE DU MARCHÉ COUVERT

Mme DARKAOUI Dolorès, ayant trouvé un emploi sur Poitiers, quittera le logement le 15 octobre 2007.

## REALISATION D'UN EMPRUNT DE 60.000€

Pour financer les travaux de la maison médicale, un emprunt de 60000€ sera réalisé auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole. Durée : 40 semestres. taux : 4.61%

## LOCATION D'UN LOCAL DANS LA MAISON MEDICALE POUR CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Un local de 11.83 m<sup>2</sup>, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sera loué à Mmes HERAULT, LANSNIER, LUCAS et BEAUFORT, infirmières libérales à Usson du Poitou, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007. Le loyer mensuel est fixé à 112.88€HT et sera réduit pendant une période de 3 ans à 83.61€HT. Les charges afférentes à ce local (électricité, chauffage, eau et entretien des parties communes) seront évaluées ultérieurement

## LOCATION D'UN LOCAL DANS LA MAISON MEDICALE POUR CABINET DE KINESIOTHERAPIE

Un local de 31,68 m<sup>2</sup>, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sera loué à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 à Mme Claire GUILLARD-SIEPER, kinésithérapeute moyennant un loyer mensuel de 300€ HT. Les charges afférentes à ce local (électricité, chauffage, eau et entretien des parties communes) seront évaluées ultérieurement

## CONVENTION POUR ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Une nouvelle convention concernant le service d'entretien préventif de l'éclairage public (option VISION3) par SOREGIES prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## TRAVAUX SUR VOIES COM-

## MUNALES

Les travaux suivants sont retenus : réparation et revêtement sur le VC 4 de la limite de La Chapelle Bâton, en direction de Château-Garnier, sur une longueur totale de 700 mètres pour 8733.86€ TTC et prolongement des bordures sur la route de Bernais à hauteur de la cité du Bois de la barrière sur 25 mètres, compris trottoir pour 1611.61€TTC.

## DEPLACEMENT D'UN POTEAU TELEPHONIQUE AU CARREFOUR DE CHEZ LINET

Le devis établi par France TELECOM pour le déplacement et le remplacement du poteau s'élève à 666.77€TTC. Ce dossier est mis en attente.

## VENTE DES PARCELLES FIGURANT AU CADASTRE AU COMPTE DES HABITANTS DU VILLAGE DE LA PETOLEE

Considérant que les parcelles cadastrées AS 58, AS 76 et AT 29 sont en friches et ne sont plus utilisées depuis plus de trente ans par les habitants du village de la Pétolée, le Conseil accepte de vendre au prix de 0.25€le m<sup>2</sup>, la parcelle cadastrée section AS N° 58, en lande, lieudit « La Clé de la Bie », d'une superficie de 1380m<sup>2</sup> à Monsieur NOIRAUT Guy et Monsieur et Madame NOIRAUT Gérard, la parcelle cadastrée section AS N° 76, en mare, lieudit « La Pétolée », d'une superficie de 209 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame BOMBARD Louis et la parcelle cadastrée section AT N° 29, en lande, lieudit « La Clé de la Bis » d'une superficie de 10290 m<sup>2</sup>, à Mesdames SEINE Paulette, SEINE Raymonde et SEINE Pauline épouse ETTOUATI.

## VENTE DE DEUX PORTIONS DU CHEMIN RURAL DE LA

# Les Conseils Municipaux

## **PETOLEE**

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 février au 20 février 2007, il a été décidé l'aliénation des portions du chemin rural de la Pétolée. Les portions cadastrées AS 130 d'une superficie de 1160m<sup>2</sup> et AT 79 d'une superficie de 140 m<sup>2</sup> seront vendues à Mesdames SEINE Paulette, SEINE Raymonde et SEINE Pauline épouse ETTOUATI, au prix de 0.51€ le m<sup>2</sup>. Les frais afférents à la vente de la portion de chemin (géomètre, frais d'acte...) seront intégralement supportés par l'acquéreur.

## **VENTE D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL DE LASPIERE**

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 février au 20 février 2007, les portions de chemin cadastrées BI 293 pour 180m<sup>2</sup> et BM 248 pour 170m<sup>2</sup> à Madame SEJOURNE Pascale au prix de 0.51€ le m<sup>2</sup>. Les frais afférents à la vente de la portion de chemin (géomètre, frais d'acte...) seront intégralement supportés par l'acquéreur.

## **ETABLISSEMENT DE DIAGNOSTICS « PERFORMANCE ENERGETIQUE » POUR LES LOGEMENTS LOUES.**

La société C.R.D est chargée d'établir les diagnostics de performance énergétiques pour les 8 logements loués pour un coût global de 640 € TTC

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR POSE DE BORDURES- CONFECTION DE TROTTOIRS et EVACUATION DES EAUX PLUVIALES LE LONG DU CD 36. 4<sup>ème</sup> TRANCHE**

Pour le projet de pose de bordures, confection de trottoirs et évacuation des eaux pluviales le long du CD 36, d'un côté, du carrefour du

CR de « Chez Linet » au CD 25 et de l'autre côté, de la parcelle BO au CD 25 sur une longueur de 380 mètres, estimé à 42837€HT, une subvention de 4648.20€ est sollicitée auprès du Conseil Général.

## **INTERVENTIONS DES CONSEILLERS**

Monsieur BERNARDIE : plates-formes pour containers à verre

Madame MARCHAND : les poutres de la bascule sont à changer

Monsieur GUINAULT : la toiture de la statue de la Vierge au Champ de Léguillon

Madame CHEVAIS : des sacs poubelle sont déposés près des containers

Monsieur AUDOUX : remerciements aux bénévoles pour la foire de la St Maurice

## **DATE DE PAIEMENT DES LOYERS**

### **REUNION DU 26 OCTOBRE**

Afin de faciliter les prélèvements automatiques, tous les loyers pour les logements seront payables à terme échu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE MAUPREVOIR (SIM)**

Suite au transfert déjà réalisé en 2001 des activités du SIM au SIEEDV, le Conseil Municipal approuve la décision de dissolution du SIM. La commune continuera à être représentée par deux délégués au sein du SIEEDV, comme elle l'est aujourd'hui. Ces dispositions administratives n'auront aucune conséquence sur la représentativité locale de l'agence que

SOREGIES s'est engagée à maintenir. Des réunions de proximité représentant les élus du sud de la Vienne seront organisées sur un rythme annuel.

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR AMENAGEMENT D'UN CABINET MEDICAL SECONDAIRE**

Le coût des travaux concernant le local destiné aux médecins est estimé à 33443.72€HT et le coût du mobilier nécessaire s'élève à 1452.15€HT.

Le loyer global annuel pour la partie cabinet médical ne devant pas excéder 1020€HT, une subvention du Département de 10469€+ 2617€ au titre de la perte de population est sollicitée.

## **LOCATION DU LOCAL A USAGE DE CABINET MEDICAL SECONDAIRE**

Le cabinet médical secondaire, pouvant être utilisé par les médecins qui souhaitent effectuer des consultations sur la commune sera loué pour une utilisation d'une demi-journée par semaine moyennant un loyer mensuel de 7.50€ HT. Ce local ne pourra être utilisé plus de 11 demi-journées par semaine, afin que le loyer global mensuel n'excède pas 82.50€ HT. Les charges (électricité, eau, entretien des locaux...) seront évaluées ultérieurement

## **CHARTRE DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA DDE POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME**

Une charte de fonctionnement entre l'Etat et la commune, pour la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

# Les Conseils Municipaux

La commune de Château-Garnier n'ayant pas de document d'urbanisme opposable ou en tenant lieu,, l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol est assurée par les services de la DDE sera signée.

## INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Mme CHEVAIS : présence de pigeons dans le clocher. Une marche cantonale est organisée dans chaque commune dans le cadre du Téléthon. RV samedi 8 à 14h30 Salle Semailles au Vent.

M. VIGNAUD : présence d'ormes morts en bordure des routes. Rechercher les propriétaires

M. BACHELIER : les tuiles pour les vestiaires du stade sont elles commandées ? Réponse : oui, elles seront livrées prochainement

M. BERNARDIE : rappelle le problème à la chaufferie suite à l'inversion des phases par l'entreprise chargée de changer les compteurs électriques suite à l'enfouissement des réseaux. Le coût de la réparation et le surcoût pour chauffage au fioul seront pris en charge par l'assurance de l'entreprise.

Mme MARCHAND : pose le problème de la maison qui menace de s'écrouler au bas de la rue du moulin; elle devrait être partiellement démolie courant novembre ou décembre.

Mme LEOBET : besoin de graviers dans la cour du logement occupé par Mme DECLERCQ. Réponse : des graviers ont été mis et seront

recouverts par des plus fins.

M. LE MAIRE : trouver un petit terrain à affecter au logement de l'ancien bâtiment BARRIE

## LOCATION DU LOGEMENT SOCIAL CADASTRE BO 252

Le logement situé dans l'ancien  
**REUNION DU 21 NOVEMBRE**

bâtiment BARRIE sera loué à Mme Pascale THOMAS à compter du 1<sup>er</sup> décembre moyennant un loyer mensuel de 387.11€ Caution : 2 mois de loyer

## RESTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE à Mme DAR- KAOUI

Considérant que les travaux ont nécessité 2 heures de ménage et peinture à 20€ (toutes charges comprises), il sera retenu 40 € sur le montant du dépôt de garantie. Il sera donc reversé 347.11€

## RESTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE à M. NOE

Considérant que la remise en état de ce logement par les employés communaux a nécessité 6 heures de travail à 20€ de l'heure, il sera retenu un montant de 120€ sur le dépôt de garantie. Sera reversée à Monsieur NOE la somme de 73.42€

## ATTRIBUTION D'UNE SUB- VENTION AU COMITE DES FETES

Considérant que l'organisation de la soirée « Ballades nocturnes » présente un déficit de 350.24€ et

après avoir étudié le budget prévisionnel de la soirée « élection de Miss Pays Gencéen », le Conseil attribue une subvention de 700€ au Comité des fêtes de Château-Garnier.

## RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT TRESORERIE

La ligne de trésorerie de 100000€ destinée à payer les travaux et acquisitions pour lesquels les subventions accordées ne sont pas versées sera renouvelée au 1<sup>er</sup> décembre

## DEMANDE DE SUBVENTION D.G.E

Pour un projet d'aménagement de chemins ruraux (CR d'accès à la Clinique Vétérinaire, CR de la Chaufferie, CR de Chez Jean De Laveau, CR de Couture, CR de Chez Pibouille et CR d'Envaux), dont le coût est estimé à 81341.40€ HT , une subvention DGE égale à 30% des travaux subventionnables (75971.40€) est sollicitée

## INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Mme MARCHAND : détecteur de présence à la salle Semailles au Vent. Réponse : les travaux sont commandés.

**PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNEE, LA MAIRIE SERA FERMEE DU 24/12 AU 02/01/2008 inclus.**

PENDANT CETTE PERIODE 3 PERMANENCES SERONT ASSUREES DE 11 H A 12 H :

- MERCREDI 26 DECEMBRE
- JEUDI 27 DECEMBRE
- VENDREDI 28 DECEMBRE

# La Communauté de Communes

## Aménagement de l'extension de la ZA Verneuil à Gençay (sortie de Gençay direction Confolens)

Les travaux (voirie lourde, assainissement, électricité, eau, téléphone) sont en cours d'achèvement et ont permis l'aménagement de deux nouveaux lots :

- Un lot vendu pour la construction d'un garage automobile,
- Un lot réservé pour la construction d'un restaurant routier.

## Construction d'un laboratoire de farci poitevin à Sommières du Clain

Les travaux sont terminés depuis fin octobre. Le bâtiment est en cours de vente à la SARL Le Farci Poitevin

### Rappel de l'opération :

- Coût des travaux et frais : 427 000,00 € HT
- Total des aides : 190 000 €
- Vente à la SARL : 237 000 €

### Vente de terrains

- 1 lot en cours de vente d'environ 3 000 m<sup>2</sup> sur la ZA Verneuil à Gençay pour le SIVEER,
- 1 lot en cours de vente de 1 500 m<sup>2</sup> sur la ZA la Grolière à Sommières du Clain pour la SARL Le Trèfle Blanc (espaces verts)
- 1 lot réservé de 5 000 m<sup>2</sup> sur la ZA Galmoisin à St-Maurice la Clouère pour l'entreprise LUSO-DIAL (dallage et sols industriels)

### Garage Intercommunal

L'ouverture des plis pour le choix des entreprises a été effectuée le 3 juillet 2007. L'ensemble des lots a été attribué sauf le lot 4 (étanchéité) qui a été déclaré infructueux. Depuis cette date les élus ont décidé d'ajouter à l'étanchéité classique des modules photovoltaïques qui produiront de l'électricité qui sera revendu sur le réseau électrique classique (une nouvelle consultation pour le lot 4 a été lancée dernièrement).

L'installation de ces panneaux photovoltaïques est subventionnée par La Région et l'ADEME dans le cadre d'un bâtiment THQE (Très Haute Qualité Environnementale). Le bâtiment totalement en ossature et bardage bois sera équipé, en plus des panneaux photovoltaïques, d'un chauffe-eau solaire, d'un poêle à granulés de bois et d'une cuve de récupération des eaux de pluie pour le lavage des bennes à ordures et camion.

### Rappel de l'opération :

- Coût des travaux et frais : 531 000 € HT
- Total des aides (Etat, Région, ADEME) : 205 100 €
- Reste à la charge de la Communauté : 325 900 €

Le financement de cette charge sera effectué par un emprunt qui sera remboursé par les économies du loyer actuel (environ 6 000 €/an) et la vente d'électricité (environ 6 000 €/an).

### Déchetterie

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)<sup>1</sup>.

Ils sont collectés depuis le 15 octobre 2007 sur la déchetterie du Poirier Vert à Gençay (route de la Liardière) aux jours et heures d'ouverture.

4 flux sont concernés :

- Le Gros Electroménager Froid : réfrigérateurs, congélateurs
- Le Gros Electroménager Hors Froid : cuisinières, machines à laver, ...
- Les écrans : téléviseurs, moniteurs
- Les Petits Appareils Ménagers : électroménagers, portables, appareils électriques et électroniques

### Déchetteries simplifiées

Les travaux de la déchetterie simplifiée de Château-Garnier se terminant, elle ouvrira le 1<sup>er</sup> décembre 2007 au public (merci de respecter les consignes de tri).

### Collecte des vêtements

La collecte, effectuée du 22 au 27 octobre, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes a permis de collecter environ 5 tonnes de vêtements.

## Ecogestes pour un comportement citoyen (source : Conseil Général de la Vienne)

- Adopter les lampes basse-consommation (proscrire les halogènes qui consomment autant d'électricité qu'une vingtaine de lampes basse consommation de 15 W)
- Couper la veille des appareils électriques (économie de 150 à 500 kWh/an)
- Baisser la température du chauffage 1° en moins correspond à 7% de consommation en moins
- Trier ses déchets
- Eviter les produits jetables pour l'entretien comme les lingettes jetables (3 à 6 fois moins de déchets)
- Boire de l'eau du robinet qui est parfaitement potable et coûte 50 fois moins que l'eau en bouteille
- Préférer la douche au bain (j'utilise 3 fois moins d'eau)
- Lutter contre les fuites d'eau (une chasse d'eau qui fuit gaspille 600 l d'eau/jour)
- Entretenir ses appareils de chauffage
- Remplacer sa chaudière tous les 15 ans pour réaliser environ 30% d'économie
- Isoler toit, murs et fenêtres
- Au jardin, réaliser un compost avec mes déchets pour diminuer ma poubelle de 1/3
- Arroser le soir et collecter l'eau de pluie

## Les Aides pour les économies d'énergie dans l'habitat

**Les aides de l'ADEME et la REGION : FREE** (Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes)

- Pour un poêle hydraulique à granulés (relié à un réseau d'émetteurs) : forfait de 1400 €
- Pour une chaudière à bois déchiqueté ou granulés avec stockage intégré : forfait de 2750 €
- Pour une chaudière à bois déchiqueté avec silo : 40% plafonné à 7500€
- Pour une chaudière à granulés avec silo : forfait de 2750 €
- Pour un chauffe-eau solaire : 800€
- Pour un système solaire combiné : 3000 €
- Pour un générateur photovoltaïque 1€/Watt-crête porté à 2 €/Wc (si application maîtrise de l'énergie exemplaire dans l'habitat.

**Les aides de l'ETAT pour les énergies dans l'habitat**

- Crédit d'impôt pour l'acquisition de matériaux et d'équipements (hors main-d'œuvre)

*Pour les logements de plus de 2 ans :*

- 15% pour les dépenses d'acquisition de chaudières à basse température
- 25% pour les dépenses d'acquisition de chaudières à condensation et pour les dépenses d'acquisition d'appareils de régulation de chauffage
- 40% pour les chaudières à condensation et les matériaux d'isolation thermique à la double condition que ces équipements soient installés dans un logement achevé avant le 1/01/1977 et que cette installation soit réalisée au plus tard le 31/12 de la 2ème année qui suit l'acquisition du logement.

*Pour les logements neufs ou anciens :*

- 50% pour les équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable ou les pompes à chaleur
- 25% pour le coût des équipements de raccordement à un réseau de chaleur lorsque ce réseau est alimenté soit majoritairement par des énergies renouvelables, soit par une installation de chauffage performante utilisant la technique de la cogénération.

**Les aides de l'ETAT pour l'isolation et la rénovation dans l'habitat**

*Pour les logements de plus de 2 ans ;*

- Pour tout type de travaux ; taux réduit de la TVA à 5.5%
- Pour l'isolation, crédit d'impôt de 25% des coûts TTC (hors main-d'œuvre) porté à 40% si le logement a été achevé avant le 1/01/1977 et que les travaux soient réalisés au plus tard le 31/12 de la 2ème année qui suit l'acquisition du logement..

*Pour les logements de plus de 15 ans :*

- Subvention de l'ANAH sur le montant des travaux, pour un propriétaire occupant le logement de 25 à 30%, pour un propriétaire bailleur de 15 à 70%..

**Construction de maisons bois économes en énergie**

- 8000€ sous conditions de ressources

## La Page Sociale

### Des solutions pour nous aider à rester autonome

Avec l'avance en âge les gestes de la vie quotidienne deviennent moins aisés. Si notre état de santé nous permet de rester à notre domicile, nous avons cependant besoin d'aides ponctuelles. En cas de malaise ou de chute, 2 solutions peuvent nous aider : la téléassistance qui nous permet à tout moment à l'aide d'une simple pression sur le médaillon pendu à notre cou d'appeler la, ou les personnes que nous avons désignées ou le service

d'urgence approprié.

Le chèque emploi service universel permet d'employer une personne à domicile pour effectuer des prestations de services courants (travaux, ménagers, préparation repas, toilette...) nous accompagner à un rendez-vous médical ou autre.

Ce chèque emploi service est à demander auprès de votre organisme bancaire.

Vous êtes dépendant et avez besoin régulièrement de quelqu'un à votre domicile, l'association d'aide

à domicile en milieu rural l'A.D.M.R ainsi que l' APEF sont à votre écoute et à votre service .

- Bureau de l'ADMR 1 rue de l'Echelle à Gençay .Tél. 05 49 53 48 28 aux heures de bureau.
- Bureau de l'APEF, Rue Emilien Fillon à Gençay . Tél 05 49 53 02 16.



### Défense incendie

Lors d'une construction ou d'une rénovation d'un bâtiment la défense incendie doit être assurée par un point d'eau ou poteau incendie distant ou maxi de 200 m et d'une capacité variable selon la construction. Au dépôt de la demande d'un permis de construire les services étudient le dossier afin de déterminer les critères à retenir.

### Smic

Salaires employés de maison au 1 juillet 2007

Le salaire est versé à la hausse depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Tous les salaires sont désormais supérieurs au SMIC et le niveau débutant est supprimé. Le minimum horaire est de 8,44€ brut soit 6,63€ net, 1280,07 € brut soit 1005,39 € net mensuel pour une base de 35 heures.

### Déclaration d'impôts

La ristourne de 20€ accordée aux primo-déclarants est versée aux seuls contribuables qui effectuent pour la 1<sup>er</sup> fois leurs déclarations de revenus sur internet. Cet avantage était jusqu'à présent octroyé à tous les télédéclarants sous réserve qu'ils s'acquittent de leur impôt en ligne par carte bancaire ou prélèvement.

## Les restos du cœur et la banque alimentaire

Les restos du cœur ouvrent le **3 décembre 2007**. la campagne 2007/2008 des restos du cœur va commencer à Gençay, comme dans toute la France, le lundi 3 décembre 07. elle prend le relais de la banque alimentaire qui oeuvre depuis le mois d'avril.

Outre l'aide en nourriture qu'ils apportent chaque semaine, les restos du cœur constituent un lieu chaleureux, accueillant et discret où l'on peut, autour d'un café ou d'un chocolat chaud, échanger des propos, retrouver une écoute et de

la chaleur humaine, trouver des raisons d'espérer.

Tous ceux qui éprouvent le besoin de faire appel aux restos de Coluche sont invités à venir s'inscrire à **l'ancienne mairie de Gençay le matin entre 9h30 et 12h, du lundi 19 novembre au vendredi 23 novembre 07**, munis des documents précisant leur identité, leurs ressources et leurs dépenses : livret de famille, carte d'identité, titre de séjour ou récépissé de demande, attestation de sécurité sociale ou de CMU, les 3 derniers

bulletins de paie ou indemnités journalières, justificatifs de retraite, de pension, Bordereau ASSE-DIC, Bordereau CAF ou MSA, Allocations de RMI de moins de 4 mois, Bourses étudiants, décompte de surendettement, quittance de loyer, avis d'imposition année 2006, certificats de scolarité.

# Le Pêle-Mêle

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les 7 merveilles du monde sont les Jardins suspendus de Sémiramis à Babylone, le Temple d'Artémis à Ephèse, le Phare d'Alexandrie, le colosse de Rhodes, le mausolée d'Halicarnasse, la statue de Zeus à Olympe et les Pyramides de Gizeh.



- L'opéra le plus long jamais écrit et joué sur scène est « Les maîtres

chanteurs » de Richard Wagner . Il dure 5h15.

- Sous Louis XIV la construction du château de Versailles nécessita 1500 millions d'heures de travail contre seulement 30 millions d'heures pour la tour Eiffel.
- Les chapelles églises et cathédrales de France possèdent 100000 m<sup>2</sup> de vitraux, soit plus que dans tout le reste du monde.
- Fondée en 1956, l'organisation internationale de police criminelle (Interpol) regroupe 179 pays membres pour seulement 350 fonctionnaires internationaux. Son quartier général est basé quai Charles de Gaulle à Lyon.

- Un magnum contient 1,5 l de vin, un jéroboam contient 3 l de vin, un réhoboam contient 4,5 l de vin, un mathusalem contient 6 l de vin et un salmanazar contient 9 l de vin.
- Mesures d'antan. Une lieue équivaut à 4 km 4, un litron équivaut à 0,79 l, une livre équivaut à 16 onces soit 489g, un minot à 6 boisseaux pour l'avoine, à 4 boisseaux pour le sel et à 2 boisseaux pour le charbon de bois (Boisseau, la capacité varie selon la région); un pied à 12 pouces soit 32 cm, un pouce à 12 lignes soit 2,5 cm un quarteron à 4 onces soit 122,4g, un quintal à 100 livres soit 48,5 kg, une toise à 6 pieds soit 1,95 m.

## Vie pratique : Les détachants naturels

- Les tâches de cambouis se retirent avec un jaune d'œuf dur, mettre ensuite un peu de savon et rincer à l'eau pure.
- Les tâches de résine et de cire s'enlèvent avec du vinaigre.
- Les tâches de fruits partent en frottant avec de l'alcool à 90° ou jus de citron ou vinaigre blanc.
- Les tâches de rouge à lèvres s'éliminent en frottant avec de l'éther.
- Les tâches de café, chocolat ou thé disparaissent en frottant avec un peu de glycérine, puis en rinçant à l'eau vinaigrée.
- Enfin pour les tâches de vin rouge saupoudrez la tâche de sel, laissez absorber quelques moments puis tamponnez à l'eau ammoniacuée.

## Infos avant la vente ou la location d'un bien

Plusieurs diagnostics sont demandés pour vendre ou louer sa maison. Pour vendre il faut les constats :

- De risque d'exposition au plomb pour toutes les habitations construites avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949
- De l'amiante pour les bâtiments à usage d'habitation dont le permis de construire a été délivré avant le 1 juillet 1997
- De l'absence de termites lorsque la maison est située en « zones à risques » (déterminées par arrêté préfectoral)
- D'état de risques naturels technologiques ou sismiques ceci depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006 si le logement est situé dans une zone à risque
- De diagnostic énergétique exigé depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006 ce-

lui-ci établi selon une échelle de A à Z la quantité d'énergie consommée et l'évaluation des dépenses annuelles. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 cette obligation est étendue aux locations. Il est prévu également très prochainement un contrôle des installations électriques de plus de 5 ans et la conformité des installations de gaz.



## Atelier Bricolage



Tous les mardis après-midi

Dans la salle des Associations

Dès 14h00



L'idée est de : Bricoler,  
Echanger des idées,  
Transmettre des savoirs,  
Prendre le café,  
Bref passer un moment sympa.....



Pour infos



Valérie BAUDET 05.49.87.45.74, Lydie TROMAS 05.49.97.03.61  
Sylvie MOINEAUD 05.49.87.94.21, Laura GUY 05.49.57.28.49

## Fédération des Aînés Ruraux de la Vienne

L'appartenance au mouvement des Aînés Ruraux apporte de très nombreux avantages mais aussi grâce à différentes conventions signées avec ses partenaires, elle vous permet de bénéficier de remises soit en individuel, soit en groupe.

Pour le canton de Gençay, les Aînés Ruraux vous invitent à une séance d'information sur la sécurité routière, 2<sup>ème</sup> module, avec jeux interactifs en collaboration avec GROUPAMA, partenaire des Aînés Ruraux le :

**Jeudi 6 mars 2008**

**Salle des Fêtes de Saint Secondin**

**à 14h30**

**Bonnes fêtes  
de fin d'année**



## Le Plan d'Eau

Pour sa 29<sup>ème</sup> saison, 1005 cartes de pêche ont été vendues, ce qui représente un record. Cette augmentation s'explique par la venue de personnes de Charente, des Deux Sèvres et de la Haute Vienne.

Malgré un concours de pétanque où les joueurs sont de moins en moins nombreux, le 14 juillet a été une réussite avec une centaine de repas servis et une animation qui a permis de garder les gens après le feu d'artifice.

La choucroute du mois d'août

avec seulement 80 repas a été un vrai fiasco.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous pour le traditionnel concours de belote qui aura lieu le 12 janvier à partir de 20 heures et qui sera comme d'habitude, suivi du « réveillon » (soupe à l'oignon, boudin, fayots, salade aux choux ....)

La pêche de l'étang d'alvinage a permis de remettre dans l'étang de pêche, une soixantaine de beaux brochets ainsi que 300kg de carpes. Un empoussonnement plus

important (gardon et carpe) sera réalisé fin 2007, début 2008.

Pour la saison 2008, il sera proposé à l'assemblée générale de ne pas augmenter les cartes de pêche. La choucroute d'août sera supprimée et une réflexion est en cours pour remplacer le concours de pétanque du 14 juillet par une autre animation qui pourrait être un rallye touristique si les idées suivent.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous invitons à notre assemblée générale du 24 février 2008.

## Le CCAS (Commission d'Aide Sociale)

Le 7 décembre, le CCAS et le Club des Aînés Ruraux ont invité nos aînés de 75 ans et plus, à partager un déjeuner à la salle des fêtes. Ce moment convivial a été apprécié de tous. Nous remercions sincèrement La Papill'Hôte qui nous a cuisiné à l'ancienne une bonne poule au pot, ainsi que Laura GUY, qui a intéressé les dames à la confection de couronnes de Noël pendant que les hommes jouaient aux cartes ainsi que toutes les personnes qui se sont jointes à nous.

Pour celles qui n'ont pu se déplacer, nous leur remettons une petite gâterie en fin d'année pour leur dire que nous ne les oublions pas. Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2008 et une bonne santé.

Nous espérons que l'équipe qui sera en place l'an prochain continuera de partager un moment agréable avec nos aînés.



Une jolie table

Service et gâteaux maison par les bénévoles



La bonne humeur au rendez-vous !

# La rentrée à l'école de Château Garnier



Cette année, l'école compte 58 élèves : 24 enfants en maternelle, 12 en CP-CE1 et 20 en CE2-CM1-CM2. L'équipe comprend trois enseignants : Karine Chauvineau, Julien Delaballe et Stéphanie Muracciole, qui occupe le poste de direction.

Comme les autres années, les enfants pratiquent des activités sportives, chaque semaine, au gymnase de Saint Maurice la Clouère. De la GS au CM2, les élèves bénéficient également de l'enseignement de la natation au bassin d'initiation de Gençay.

La bonne entente au sein de l'équipe enseignante a rendu possible la mise en place de décloisonnements entre les classes dès le début de l'année scolaire. La chorale de l'école, composée des en-

fants de la GS au CM2, orchestrée par Julien, enrichit son répertoire de chants du monde. Les élèves de maternelle découvrent des mystères scientifiques grâce à Karine. L'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 est assuré par Julien. Enfin, les élèves de cycle 2 travaillent sur le repérage dans l'espace et dans le temps avec Stéphanie.

Les grands participent à un projet initié par l'Inspection Académique intitulé « Et pourtant elle tourne ! ». Il s'agit de comprendre certains enjeux du développement durable en confrontant les élèves aux grands problèmes que rencontre la planète, puis de représenter ces enjeux par une production plastique. Les trois classes travaillent activement sur un pro-

jet de création d'un journal de l'école.

L'équipe enseignante se félicite de la cordialité des relations avec la municipalité.

Comme vous pouvez le constater, l'année scolaire a bien commencé !

Les enseignants



## L'A.P.E.

Ca y est, la rentrée est déjà bien entamée, les fêtes estivales terminées.

Une année dernière encore riche en manifestations.... :

- \* Noël
- \* Carnaval le mardi Gras avec les enseignants

- \* Soirée Karaoké avec le Foot.

- \* Fête de fin d'année

Et cette année, quelques changements, le bureau a été en partie renouvelé :

- \* Présidente : Félicia UHLEN
- \* Présidente Adjointe : Colette SALLE
- \* Trésorière : Michelle MESRI-NE

- \* Trésorière Adjointe : Valérie POMEL

- \* Secrétaire Agnès COGNEE

Départ d'Isabelle RIBARDIERE et de Nadia LELONG, que nous remercions pour plusieurs années de participation au sein du bureau.

L'APE, au service de l'école et des enfants, organise cette année la fête de Noël, le carnaval et la kermesse. Elle est aussi là, si besoin pour servir de relais entre parents et enseignants.

Nous rappelons aussi aux parents qui n'y auraient pas pensé, qu'une cotisation de 5 € permet de participer aussi à la vie de l'APE, au service des enfants de l'école.

L'année dernière, l'APE a effecti-

vement participé à la journée des enfants sur Paris en payant le transport en car, et une grosse partie du trajet en train.

Un grand merci encore une fois à tous ceux qui ont pu participer, à la vie et à la bonne marche de cette association.

Pour l'APE,  
la secrétaire.



# La Cantine



En septembre 2007, 36 enfants sont inscrits à la cantine scolaire. Dès janvier 2008, 3 nouveaux arrivent, ce qui fait 38 enfants en compagnie de Marylène Rouet, notre cantinière et Sandrine Sauzé, notre précieuse aide pendant le moment des repas.

L'assemblée générale du 11 septembre 2007 a permis d'élire un nouveau bureau :

- \* Présidente d'honneur : Mme Danièle JOUANDEAU
- \* Présidente : Mme Laura GUY
- \* Vice-présidente : Mme Colette SALLE
- \* Trésorier : Mr Patrice COGNEE
- \* Secrétaire : Mme Sylvie MOINEAUD
- \* Vérificateurs aux comptes : Mme Christelle MOINEAUD et Mme Sandrine SAUZE

Suite aux augmentations du coût

de la vie, le prix de la carte de 16 repas est de 38 € cette année, soit 2.38 € par repas. Il n'existe plus de tickets. Le repas adulte est fixé à 4.50 €. La cotisation annuelle reste de 5 € par famille.

Nous tenons à remercier les personnes qui participent à l'organisation du Loto et du concours de Belote, les bénévoles qui prennent le temps de faire les courses et les aimables donateurs. Nous remercions également la commune de Château-Garnier pour son soutien dans notre action.

Comme l'année dernière, nous allons renouveler notre action « les bulbes de fleurs ». Si nous avons le catalogue avant la fin de l'année, vous le recevrez en même temps que la gazette. N'hésitez pas à remettre les commandes soit à l'école, soit à la mairie, nous organiserons une petite tournée pour ramasser les derniers bons. En accord avec l'APE, les bénéfices se-

ront reversés à la cantine.

Une nouvelle action a commencé cette fin d'année : le recyclage de vos anciens téléphones portables et cartouches d'imprimantes, celles qui ont une petite plaque de cuivre (les cartouches laser, les cartes rubans et les EPSON ne sont pas recyclées). 2 urnes sont mises à votre disposition pour les recueillir une à la mairie et la seconde à la garderie. Les fonds recueillis seront reversés à la cantine scolaire.

Nous vous remercions, une fois de plus pour votre participation à cette nouvelle idée qui permet à la cantine de continuer son action.

Nous rappelons également que les dons de fruits et légumes frais sont toujours les bienvenus à la cantine, ce qui permet de réduire les achats et de composer des menus variés.

L'association de la cantine scolaire vous souhaite à tous de



## Mutuelle Petite Enfance de Gençay « Les Loupiots »

Cette association met en place des ateliers d'éveil itinérants qui se déplacent dans chaque commune du pays gencéen.

A Château Garnier les rencontres ont lieu le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Les ateliers concernent les enfants de 0 à 6 ans et permettent de :

- \* favoriser la relation adulte enfant,
- \* couper l'isolement des parents
- \* et favorisent la socialisation des enfants.

La présence de l'adulte accompagnateur est obligatoire pendant toute la durée de présence de l'enfant. Peu de personnes à Château Garnier viennent à ces réunions. Si cette situation persiste, elles n'auront plus lieu.

**Parents nous comptons sur vous pour venir passer 2 heures avec vos enfants à ces rencontres.**

Ci-dessous le programme des prochaines réunions :

- \* Le 14 janvier,
- \* le 11 février,
- \* le 10 mars,
- \* le 7 avril,
- \* le 9 juin 2008 dès 9h30.



Pas d'atelier pour les mois de mai et de juillet.

## La Pêche

Suite à la réunion des Présidents du 6 octobre 2007, voici pour la saison 2008 les dates d'ouverture de pêches :

Truite : 2ème samedi de mars

Brochet : 2ème samedi de mai

Sandre : idem

Cette année le prix de la carte reste inchangé :

Carte majeur : 65€ tous modes de pêches autorisés 1ère et 2ème catégorie,

Du nouveau à titre expérimental

pour 2008-2009, appelé « carte découverte promotionnelle femme ». Cette carte annuelle, donnera droit à tous les modes de pêche mais une seule ligne au prix de 30€

Les cartes seront toujours en vente fin d'année 2007 chez Mr LUC-QUIAUD Régis, garagiste et au Bar Hôtel Restaurant la Papill'Hoste.

Voir « idée cadeau » pour les fêtes.

Les résultats de cette année sont satisfaisants, 10% de cartes ven-

dues en plus.

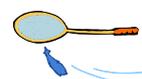
Quoi que le temps n'était pas au rendez-vous pour les pêcheurs de friture, ceux de carnassiers en cette fin de saison font de belles prises.

En novembre, nous avons procédé à un alvinage de gardons et tanches pour justifier de l'aide « exceptionnelle » de la Région à cause de la sécheresse.

Un lâcher de truites est prévu pour l'ouverture en mars 2008.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Président



## Le Tennis

Depuis quelques années le club fonctionne au ralenti. Le terrain n'est pratiquement plus utilisé depuis que l'équipe des hommes ne participe plus au championnat par équipe avec en plus cette année vu la météo peu de vacanciers sur la route.

L'équipe dirigeante s'inquiète de cette défection et en appelle aux bonnes volontés avec l'apport d'idées nouvelles pour re-développer la pratique du tennis dans la com-

mune.

Lors de l'assemblée annuelle du 25 novembre il a été décidé de maintenir les prix des cotisations au niveau de 2002 et pour les enfants de la commune de continuer les cours d'été.

En plus, il sera proposé aux parents des enfants participants aux cours, une journée à Paris au tournoi de Roland Garros, journée organisée chaque année par le Co-

mité de Tennis de la Vienne.

Nous soumettrons l'idée de mettre à disposition le terrain de tennis avec les raquettes, les balles, les ballons de foot et de basket aux professeurs de l'école pour y conduire les enfants pendant les heures de sport..

Nous souhaitons à tous les lecteurs du bulletin municipal d'agréables fêtes et une très bonne



## Le Petit Théâtre

La saison 2007 a encore été couronnée de succès pour la Troupe du Petit Théâtre grâce à vos applaudissements et à la motivation de tous les acteurs, anciens et nouveaux venus.

Cette année encore nous accueillons de nouveaux acteurs, bienvenue à Hélène, Marine et Marc.

La troupe s'est donc remise au travail pour vous concocter un

nouveau spectacle qui sera joué les 29 et 30 mars, 4 et 5 avril 2008.

Depuis novembre 2007, un site Internet pour l'association du Petit Théâtre est en cours de réalisation, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://theatre.cg.86.site.voila.fr/>

En attendant d'entendre vos rires et vos applaudissements, la troupe

vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2008.

La Troupe



Bonne année

# Le Comité des Fêtes

En 2007, comme les années précédentes, LE COMITE DES FETES a été présent lors des manifestations suivantes :

- \* Course cycliste CIVRAY ST ROMAIN avec prime de 45 €
- \* 11ème CASTELGARNIEROISE avec trophée,
- \* Élection de MISS PAYS GENCEEEN,
- \* Randonnées Gencéennes,
- \* Course cycliste « TOUR DU PAYS CIVRAISIEN »,
- \* Manifestation cyclo-sportive « LA MICHEL GRAIN ».

En plus, il a organisé le dimanche 4 mars, avec l'association « LE BEAU GARDON », un LOTO qui a connu une fréquentation supérieure à celle de 2006, avec un résultat en excédent de 181,30 € par association.

Le 28 juillet, voyage au PUY DU FOU en association avec les Aînés Ruraux pour 75 personnes.

La journée passée au Grand Parc puis le spectacle de la CINESCENIE ont enchanté tous les participants d'autant plus que cette fois, la METEO était avec nous.

Ce voyage a laissé un excédent de 53 € par association.

Enfin, pendant plusieurs semaines de janvier à septembre, l'équipe a préparé la 12<sup>ème</sup> édition de la FOIRE de la ST MAURICE 2007 qui a connu le succès que l'on sait.

Domage que l'un des grands quotidiens de notre département ait cru bon de ne pas publier le compte rendu de cette manifestation. POURQUOI ? La question reste entière.....

## ELECTION DE MISS PAYS GENCEEEN

Comme annoncée dans la gazette de juin 2007, notre commune a en charge pour 2008 la préparation de la soirée où sera élue MISS COMMERCE PAYS GENCEEEN 2008.

Le COMITE DES FETES, assisté par la COMMUNE et les ASSOCIATIONS CASTELGARNIEROISES, a déjà commencé à travailler sur cette organisation depuis quelques semaines.

Nous allons tenir une réunion générale dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2008 pour faire le point sur le développement de cette manifestation.

A ce propos, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, associations ou privées, afin de pourvoir à tous les postes nécessaires à la réussite de cette soirée dont Château Garnier a été le promoteur il y a 10 ans.

Les organisateurs remercient à l'avance les bénévoles qui voudront bien venir les épauler, sans oublier les candidates à l'élection de Miss Commerce Pays Gencéen.

## ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le samedi 24 novembre 2007 et a rassemblé une trentaine de participants.

L'ordre du jour examiné a fait ressortir les points principaux suivants :

1°) Le bilan financier établi par notre Trésorière Claudine CHEVAIS fait apparaître un excédent de 133,56 €

La situation financière au

24/11/2007 est de 3529,77 €

2°) L'élection du tiers sortant 2007 a vu les personnes suivantes réélues à l'unanimité :

- \* Mme MONFRONT Edwige
- \* Melle BARREAU Eliane
- \* Mr BERNARDIE Claude
- \* Mr LEVEQUE Sylvain

De plus, nous avons eu le plaisir de voir élire Mr David STEPHENS qui après accord de l'Assemblée Générale sera intégré au tiers sortant 2006 dans lequel il manquait un élu et Mme Suzanne-Angela STEPHENS qui aussi après accord de l'Assemblée sera intégrée au tiers sortant 2007.

3°) Le calendrier 2008 des fêtes et manifestations a été établi et diffusé dans cette gazette.

L'année 2007 se terminant dans les quelques jours à venir, LE COMITE DES FETES ne voudrait pas manquer de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter ses meilleurs vœux pour 2008.

Le Président

Claude BERNARDIE.



## Petites Annonces

Angela STEPHENS propose ses services pour fabriquer des rideaux, stores, housse de canapé/fauteuil, draps/nappes, coussins, abat jour.

Tout pour la maison, le jardin, la caravane, etc.....

Horeb, CHÂTEAU GARNIER (86350)

Téléphone : 05.49.87.09.40.



### Club Fléchettes

L'hôtel Bar Restaurant « La Papill'hôte » vient de créer un club de fléchettes.

Les entraînements ont lieu le lundi à 18h30 et des matchs sont organisés le samedi..



## UNC CHÂTEAU GARNIER

Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le samedi 12 mai à 15 heures, salle « semailles au vent » à l'issue de laquelle le bureau a été renouvelé comme suit :

- Président : Jean-Marie TABARIN
- Vice-président : Jean-Louis GUIGNER
- Secrétaire : Hubert LELONG
- Secrétaire adjoint : Jean VI-GNAUD
- Trésorier : André DELAGE
- Trésorier adjoint : Michel MAGNAN
- Vérificateurs aux comptes : Jean-Marie RESSEGAND et Silvère THIOU
- Nos portes drapeaux : Christian BONNIN et Jules RAGOT

C'est avec tristesse qu'un certain nombre d'entre nous avons accompagné la famille aux obsèques de notre camarade René ABONNEAU à Soyaux le 9 juillet.

La vie est faite de divers moments de peines et de plaisirs, c'est ainsi que nous avons organisé un car pour aller passer une journée le dimanche 7 octobre à St André de Curzac, au cabaret « l'Ange Bleu ».

Ce fut une journée formidable. A renouveler.

Une messe de souvenir avec les drapeaux a été célébrée le samedi soir 10 novembre à 18 heures et le lendemain 11 novembre, la cérémonie a eu lieu avec dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur offert par la municipalité et banquet dans la salle des fêtes.

L'année prochaine 2008 est prévu le 11<sup>ème</sup> pèlerinage à Lourdes de la rencontre nationale des anciens d'A.F.N. du 5 au 10 juin 2008, avec le programme et sous les conditions suivantes :

⇒ **Jeudi 5 juin** : départ en début d'après-midi vers l'autoroute A10 et Bordeaux, Langon, Bazas, Aire sur Adour et LOURDES. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

Participation au pèlerinage aux sanctuaires, retrouvailles - rencontres - sur le site aménagé dans la prairie.

⇒ **Vendredi 6 juin** : célébration d'ouverture dans la prairie (le matin) et à la Basilique St Pie X (après midi). Soirée du 150<sup>ème</sup> anniversaire des apparitions.

⇒ **Samedi 7 juin** : chemin de

Croix - cérémonie au monument aux morts et défilé avec musique militaire. Le soir, veillée priante et festive des anciens d'AFN.

⇒ **Dimanche 8 juin** : messe internationale à la basilique St Pie X. participation à la procession Eucharistique des malades et, le soir, à la procession mariale aux flambeaux.

⇒ **Lundi 9 juin** : messe à la grotte - temps libre. Excursion facultative de la journée ou de l'après-midi, avec supplément, dans un site des Pyrénées aux environs de Lourdes. Le soir, après la procession mariale, soirée chants et illuminations sur l'esplanade.

⇒ **Mardi 10 juin** : matinée à Lourdes - messe de clôture et d'au revoir.

Départ à 13h après le déjeuner vers Aire sur Adour, Bordeaux et retour.

### Prix du voyage :

- |        |          |
|--------|----------|
| * par  | personne |
|        | 310€     |
| * sup- | plément  |
| indi-  | chambre  |
|        | viduelle |
|        | 110€     |



## La Page Nostalgie : La Classe 36-44 en 2007



### RENCONTRE DES ELEVES NES DE 1936 A 1944 AYANT FREQUENTES L'ECOLE DE CHATEAU GARNIER.

Quelle belle journée que cette rencontre autour d'un bon repas ce dimanche 2 septembre, où nous étions plus d'une centaine à nous remémorer ces temps déjà anciens. Les plus anciens d'entre nous sont rentrés à l'école de Château Garnier, à une époque un peu trouble en 1941 - 1942 et les plus jeunes en sont sortis pour le certificat d'étude en 1958.

Pendant cette période où l'école n'était pas mixte, il y avait l'école des filles et l'école des garçons, plusieurs institutrices et instituteurs nous ont ou ont essayé de nous éduquer. Mademoiselle BERGEONNEAU Albertine devenu Madame BARROT, Madame LEVESQUE et Madame Marie Rose HEBRAS et Monsieur GAILLARD, Monsieur ROY, Monsieur BORDIER et Monsieur BERNAR-

DEAU.

Deux seulement sont encore vivants, Madame BARROT et Monsieur BERNARDEAU, mais leur état de santé n'a pas permis qu'ils soient présents parmi nous.

Il y avait également le catéchisme qui lui contrairement à l'école était mixte mais les filles étaient d'un côté de la table et les garçons de l'autre côté et la table était large, pas moyen de se faire du pied et l'œil du curé FAYOUX nous dissuadait de tout chahut.

A cette époque, le 11 novembre et ensuite le 8 mai les enseignants nous emmenaient au monument aux morts entendre les discours enflammés de notre Maire Clémentin ARLOT. Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour cette rencontre. Beaucoup d'anciennes et d'anciens étaient absents. Quelques uns n'ont pu être prévenus faute de n'avoir pu trouver leur adresse surtout en ce qui concerne les filles dont on ne connaît pas le

nom de femme mariée. Certains nous ont prévenu qu'ils ne pourraient pas venir pour diverses raisons, et d'autres nous ont laissé sans nouvelle. Peut être avons-nous fait également quelques oublis dont nous nous excusons. Malheureusement certains ne sont plus de ce monde et pour eux, en leur souvenir, nous avons respecté une minute de silence. Nous avons affiché toutes les photos d'école que nous avons pu récupérer pour éveiller nos souvenirs, mais bon nombre d'entre nous ont eu beaucoup de difficultés pour nous reconnaître. Que le temps qui passe peut faire des ravages ! Un pèlerinage à l'école s'est imposé, il s'ensuit. Beaucoup de discussions pour décrire les locaux de l'époque. Ce fut l'heure des au-revoirs et des embrassades en se promettant de se revoir lors d'une prochaine rencontre.



## La Page Voyage :

### CHACUN SA ROUTE, CHACUN SON CHEMIN.....

Outre le sens spirituel le chemin de Saint Jacques de Compostelle déclaré patrimoine de l'humanité a d'autres valeurs : historiques, archéologiques, culturelles et sportives.

Le chemin de Saint Jacques a été l'axe, la colonne vertébrale de cette unité culturelle que constitue l'Europe d'aujourd'hui. En suivant le chemin des étoiles, celui de la voie lactée, les pèlerins partaient de toute l'Europe y compris les pays les plus éloignés tels l'Irlande, la Pologne, la Suède, l'Italie ; leurs routes confluaient en France à Saint Jean Pied de Port pour se diriger comme un seul courant vers la Galice.



Ainsi cette année, Marie-Claude et Jean-Claude CHAS-SAGNE, Chantal et Roland MOREAU, Olga-Lucia et Claude CARZAN sont partis sur les traces de pèlerins du moyen âge.

Jean-Claude et Roland ont choisi de faire le chemin en vélo en partant de Château Garnier le 7 mai 2007 suivis en camping-car par Marie-Claude et Chantal, ils ont parcouru 1338 km en 14 jours.

Dans leur traversée ils sont montés à 1504 m pour atteindre le Puerto d'Irago, l'un des points les plus élevés du chemin de Saint Jacques avant d'arriver à la célèbre Croix de Fer.



Olga-Lucia et Claude ont choisi de continuer à pied le chemin qu'ils avaient déjà entrepris quelques années auparavant.

Le 3 octobre ils sont partis de Sarria en Espagne et après 5 jours de marche ils ont achevé les 117 km qui les séparaient de la cathédrale de Saint Jacques de Compostelle.

Comme souvenir ils ont rapporté de nombreuses rencontres faites où malgré les différences physiques, de croyances, de nationalités et de motivations de chaque pèlerin, l'habituel « Bonjour » est remplacé par le « Buen Camino » (Bon Chemin) prononcé à chaque rencontre d'autre pèlerin aussi bien par les Chinois que par les Belges, les Français, les Espagnols et bien d'autres nationalités, qu'ils soient à pied avec son sac à dos, avec une poussette, un âne ou en vélo.

Fiers de leur exploit, ils sont rentrés à Château Garnier pour continuer avec leur quotidien mais avec l'envie d'y retourner l'année prochaine.

Si cela vous intéresse, ils seront ravis de vous donner des renseignements et pourquoi pas d'organiser un petit groupe en 2008.



## POULET SAUTE A LA POITEVINE

- 1 Poulet
- 250 g de champignons frais
- 150 g de crème fraîche
- 25 g de beurre
- Sel, poivre
- Citron



Nettoyer et couper les champignons. Les citronner.

Couper le poulet en morceaux et le faire revenir au beurre.

Saler, poivrer et cuire à couvert 20 minutes.

Ajouter les champignons et terminer la cuisson.

Au moment de servir, déglacer avec la crème et vérifier l'assaisonnement.



## GATEAU AU VIN BLANC FACON GRAND-MERE

Préparation : 10 mn, Cuisson : 35 mn

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 2 œufs entiers
- 250 g de farine,
- 1 sachet de levure
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 verre de sucre
- 1 verre de vin blanc
- 3/4 d'un verre d'huile



Mettre tous les ingrédients dans un grand saladier (ou dans un robot pour ceux qui en ont un) et mélanger le tout à l'aide d'un batteur, c'est plus facile.

Beurrer et fariner un moule à cake ou à manqué.

Incorporer la pâte et enfourner pour 35 mn dans un four préchauffé à 180°C.

*Bon appétit*

## Notre Histoire



En 1954, le recensement de notre commune accuse le chiffre de 1006 habitants répartis comme suit :

- \* 401 dans le bourg, 605 villages

Quant au nombre de foyers (ou plus exactement de maisons habitées) il se chiffre à 338.

Pour mémoire :

- \* 1906 : 1281 h dont 408 h bourg
- \* 1911 : 1233 h « 388 h «
- \* 1926 : 1065 h « 365 h «
- \* 1931 : 1062 h « 373 h «
- \* 1940 : 1001 h « 399 h «



Foire du 22 février 1955

Baisse sur les veaux de lait et sur les œufs :

- \* Veaux de lait : 200 à 280 F le kg
- \* Bœufs de Salers : 50 à 65 000 F la paire
- \* Doublons : 60 à 80 000 F la paire
- \* Vaches laitières : 80 à 100 000 F la pièce
- \* Génisses : 40 à 55 000 F la pièce
- \* Porcs gras : 230 à 245 F le kg
- \* Nourrains : 350 à 400 F le kg
- \* Poulets : 300 F le kg
- \* Lapins : 220 à 230 F le kg
- \* Œufs : 110 F la douzaine

Un ancien vient de vendre deux lapins 1800 F, c'est-à-dire 400 F plus cher qu'une paire de bœufs dans son jeune temps.

*Article écrit par l'Abbé FAYOUX*

Liste des cafés ayant existé dans la commune :

- \* Cousin Aimé (maison de Mme Léobet Aimée)
- \* Berger Célestin (son père)
- \* Bernard
- \* Bernard Poupard, anciennement café Chartier (maison de Mr et Mme Urbain)
- \* Barrié Mère
- \* Barrié Fils & Guillon (même café)
- \* Benaiteau, Hôtel des Voyageurs, piano bar.
- \* Magne puis Bellaud (salon Christelle Coiffure)
- \* Bon André (agrandissement épicerie Mme Moreau)

- \* Lafond ensuite Raymond Seine
- \* Barillet, grand-père Pierrot (logement privé restaurant La Papill'hôte)
- \* Gremillon (salle restaurant La Papill'hôte)
- \* Sicard : 2 salles de danse (maison de Mr et Mme Rouet)
- \* Thimonier (Jeanne Thimonier)
- \* Marsault (dans leur maison)
- \* Deschamps (à côté Mr et Mme Chevais Guy)
- \* Gautron (plus tard Régine Gautron)
- \* 1 à Couture
- \* 1 à Lallier
- \* Mesmin (maison de Mr et Mme Brevet Guy)

Après la guerre et pour la foire : 2 buvettes sur le foirail dont une de Mr Denibeau

⇒ 1 à l'Eglise (Mesmin Jules)

⇒ 1 au pont Arnaud (Durepaire avec la boucherie)

Pour les foires il se consommait 1/2 à 1 barrique de 220 l par bistrot.

\* Les écurie pour les veaux se situaient à l' Hôtel des Voyageurs (ancien café Barrié) et les écuries pour chevaux chez Mme SEMME actuellement, puis Maison Chevais dans le Bas-Bourg et chez Régine Gautron.



- \* Les forains étaient sur la place
- \* La foire aux volailles se trouvait à côté du Monument aux morts et ensuite place de l'Eglise
- \* La foire aux cochons se tenait route de Monchandy et du Square Amöneburg jusqu'au pont Arnaud .
- \* La foire aux veaux se situait sur la Place de l'Europe.

\*\*\*\*\*

***Nous sommes preneurs de tous documents, photos en votre possession afin de pouvoir relater l'histoire de notre commune.***

***Merci pour votre participation.***

# La Page Souvenir : Notre Dame des Pésans



Poème crée à la Radio par l'auteur Yves RABAUULT.

En interprétant ce poème Michel MARSAULT, a remporté la « Coupe de la joie », que se disputaient les finalistes de 9 départements du Sud-Ouest, à Courlay le 6 mai 1952 et s'est qualifié pour la finale nationale qui aurait lieu à Paris en 1953.

A c't'heur' que m'v'la tout seul boun'  
Mère,  
Et que tout s'endort dans les champs  
J'm'en vas vous faire un' p'tit' prière  
A vous Notre-Dam' des pésans.

Chacun vous d'mande à sa manière,  
Un veut d'l'iau peur ses cornichons,  
L'autr' d'la chaleur peur sa fruitière,  
L'trouisième un' femm' peur son gar-  
çon.

Moué qui connaît point l'biau langage  
Peur tout j'veux vous dir'simplement,  
Coume on sait l'fair' dans nout'villa-  
ge,  
Merci Notre-Dam' des pésans.

Peur le souleil qui fait qu'ça pousse  
Quand tout se réveille au printemps,  
La p'tit' fleur, qui s'cach' dans la  
mousse,  
Peur le biau coum'le mauvais temps.

Merci pour le vent en colère  
Qui fait peur aux femm's de marins,  
Mais quand mêm' qu'est util'su terre  
Pisque l'fait tourner nout'moulin.

On s'bouffe on s'tue, ah, queu misère,  
L'grous mang'ra donc le p'tit tout  
l'temps ?  
Si j'm'en réchapp' su mon coin d'ter-  
re,  
Merci Notre-Dam' des pésans.

Peur les métiv's et les batt'ries,  
Les bons soupers ousqu'on bouet tant,  
Les r'pas d'goret, les chantus'ries,  
Merci Notre-Dam' des pésans.

J'ai du bon pain là dans ma huche,  
Du biau froment dans mon grenier,  
Du miel doré qui vint d'ma ruche,  
Du vin rosé dans mon cellier.

Oh, ma farm' n'est pas un palace,  
Mais y en a tant qu'ont pas d'abri,  
Boun'Mèr' j'aurai tout l'temps d'la  
place  
Peur les miséreux sans logis.

Si queuqu's foués je m'rougis la tro-  
gne  
Oh pas pus d'deux ou troués foués  
l'an,  
J'sé solide et j'aim' la besogne  
Merci Notre-Dam' des pésans.

Ma bourgeoués' n'est pas un' lumière  
Mais a l'est boun' coum'le bon pain,  
Et avec ça vrai' cuisinière,  
Pis a m'a douné cinq banbins.

Avec lé j'me creus'point la tête  
On a joint les deux bouts tout l'temps  
Quand y a pus d'sous ben on s'arrête  
Merci Notre-Dam' des pésans.

Vous vouéyez si la bourse est vide,  
Ben j' n'vous ai cor ren d'mendé,  
Pasque moué j'sé un p'tit timide,  
Mais cett' foués ah ! J'vas m'décider.

Quand, de ma pauvr'vie sans histouè-  
re  
Un jour j'arriv'rai à la fin,  
Savez-vous ce que j'voudrais boun'Mè-  
re ?  
C'est qu'là vous m'preniez par la  
main.

J'sais qu'avec vous j'arai un' piace  
Là-Haut ! Oh j'veux ren d'conséquent,  
Seul'ment r'trouver tous ceux d'ma  
race,  
Et pis vouéla ben j's'rai content.

Et ceux coum'moué qui su la terre  
Chantiont queuqu's foués des p'tit's  
chansons,  
On pens'ra pus qu'à ça boun'Mère  
Teurtous en chœur et sans façons.

Chacun apport'ra sa musique,  
Et on s'entend'ra joliment,  
Pis on appel'ra nout cantique,  
Merci Notre-Dam' des pésans.



Yves RABAUULT



# JOYEUX NOEL

*Comité de rédaction :*

François AUDOUX

Claude BERNARDIE

Claudine CHEVAIS

Christian DEVERGE

Huguette LEOBET

Claudette MARCHAND

Isabelle RIBARDIERE

*Publication assistée par ordinateur :*

Isabelle AUDOUX

Eliane BARREAU

Audrey LAVAGNE

Michel ROUET

*Corrections orthographiques :*

Annie et Danièle JOUANDEAU

# BONNE ANNEE

